



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

DATE DE CONVOCATION

12 novembre 2025

DATE D'AFFICHAGE

12 novembre 2025

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE **15**

PRESENTS :

VOTANTS :

PROCURATION :

OBJET :

**L'an deux mil vingt cinq
Le 18 novembre à 20 heures 30**

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Boris DUBUC, Maire.

Etaient présents : Boris DUBUC, Jacques BACHELET, Jean-Luc BERTHELOT, Raymond BONFILS, Christine DAMBRY, Xavier DUBOUDONNAY, Annick GUILLON, Benoît LUCAS, Jean-Marie NOEL, Gaëlle SPINNER

Etaient absents : Isaline HAMEL, Sandrine THOREL, Cindy MORELLEC.

Procurations : Philippe DIMARCO donne procuration à Jean-Marie NOEL
Géraldine EUDIER donne procuration à Boris DUBUC

Mme Annick GUILLON a été élue secrétaire de séance.

Délib.n°066/2025 : Délibération subventions associations communales

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les demandes de subvention des associations suivantes :

- Fêtes et Loisirs : 233 € (abstention : M. NOEL)
- Club des Bons Amis : 235,20 € (abstention : M. NOEL et Mme GUILLON)
- Gym volontaire : 23,85 €
- Les Jardins Familiaux : 24,50 € (abstention : M. NOEL)
- COSA : 5,45 € (abstention : M. Dubuc)
- COSA Pétanque : 163,70 € (abstention : M. NOEL)
- COSA Karaté : 208 € (abstention : M. Dubuc)
- COSA Musculation : 38,15 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide par :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 12

D'accepter ces demandes de subventions.

Le montant total des subventions versées s'élève à **67.822,30** €. Une somme de **22.171,70** € euros est votée en non affectée.
Les crédits sont inscrits au chapitre 65 du budget primitif 2025.

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Boris DUBUC



Envoyé en préfecture le 24/11/2025

Reçu en préfecture le 24/11/2025

Publié le 24/11/2025

S2LO

ID : 076-217605575-20251118-00_73_10-DE